

■ TRAPPES

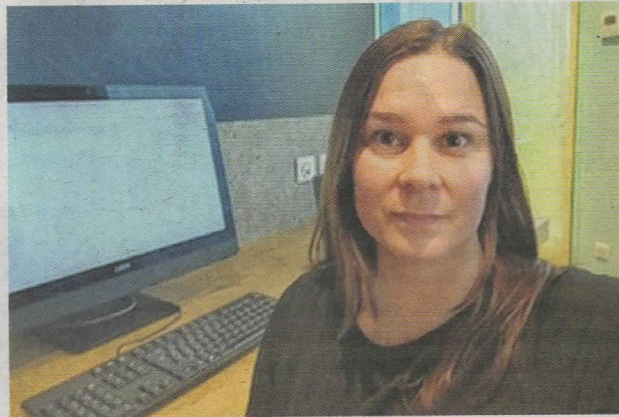
Des ateliers dédiés aux femmes entrepreneurs

Avis aux femmes ! Vous êtes salariées de Saint-Quentin-en-Yvelines et souhaitez vous lancer dans l'aventure entrepreneuriale ? À vos agendas !

Un atelier entrepreneurial se déroulera le 8 février*, de 10h à 12h, à la Cité des métiers de Saint-Quentin-en-Yvelines et s'intitule « Trouver votre projet entrepreneurial en sept étapes ». Il est organisé en partenariat avec OFC création d'entreprise.

Définir son projet

« Pendant ces deux heures, l'idée est de cibler une femme salariée qui n'a pas d'idée précise mais qui a envie de se lancer, explique Laure Olivé, fondatrice d'OFC création d'entreprise, organisme de formation dédié à l'entrepreneuriat féminin à Guyancourt. On va utiliser des outils de coaching, de développement personnel pour détecter les attentes et besoins afin de trouver le projet qui lui correspond. Parmi les étapes, pour exemple, de la méditation pour être sur le moment présent et pas dans ses préoccupations de la vie



Laure Olivé, fondatrice d'OFC création d'entreprise, prône l'épanouissement professionnel des femmes.

quotidienne. L'objectif est de définir son projet et bâtir un plan d'action pour se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Lors de la dernière étape, je les challenge car les femmes sont souvent remises en cause, par elle ou leur entourage. Il y a un échange. »

Concilier son activité et sa vie personnelle

Laure Olivé sait de quoi elle parle. Après dix ans dans la fonction publique comme chargée

de formation, puis à la direction stratégique et commerciale d'une entreprise de terrassement dans les Yvelines, cette femme reprend ses études supérieures pour réussir le challenge de diriger une entreprise et monter en compétences en management stratégique. Elle a quitté son dernier poste en janvier 2019. « À 40 ans, j'ai repris mes études. L'e-learning (apprentissage à distance) m'a permis de lier vie professionnelle et vie de famille car j'ai quatre enfants.

Puis j'ai voulu à mon tour former et transmettre ma passion pour l'entrepreneuriat en créant un organisme de formation dédiée à l'entrepreneuriat féminin. Tout le monde peut monter en compétence avec l'e-learning », témoigne-t-elle.

Elles doivent oser

Laure Olivé a créé son entreprise en 2020. Avec pour souhait d'« accompagner les femmes à créer et lancer leur entreprise en accord avec leurs valeurs et quel que soit leur niveau d'étude. Elles doivent oser, être confiantes ! Le problème des femmes est qu'elles n'osent pas, par exemple tenter sa chance ou demander une augmentation à son employeur. Mais ces barrières ne sont que mentales. Toutes les femmes qui ont osé ont fait des carrières spectaculaires », assure-t-elle.

L'atelier entrepreneurial pré-

vu en présentiel à la Cité des métiers a une capacité de six femmes. L'entrée est libre mais les inscriptions sont obligatoires. Un autre atelier se déroulera le 15 mars, en visio-conférence, avec une plus large capacité. « Je m'adresserai à des femmes salariées qui veulent se lancer mais en gardant leur emploi. J'animerai cet atelier de 18h à 20h en visio pour un groupe de 10 à 15 femmes salariées. Ces horaires leur conviennent très bien », raconte Laure.

Apprentissage à distance

Avec son organisme de formation, créer son entreprise est possible en ligne en quinze jours. « La plateforme d'e-learning est accessible 24h/24. Les femmes ne dépendent pas d'horaires. La formation est estimée à 38 heures, composée de douze modules qui les font monter en compétence. Il y a aussi un travail personnel demandé comme des recherches à réaliser ou des exercices. En parallèle, elles

ont des séances d'accompagnement et de mentorat. Selon leurs disponibilités, elles réservent en ligne les créneaux horaires qui leur conviennent. On passe du temps sur le business model, le business plan, mais aussi le budget prévisionnel pour affiner et structurer le projet entrepreneurial, détaille la fondatrice d'OFC création d'entreprise. À travers cette formation en e-learning je vois les femmes se transformer, s'épanouir, et croire en leur projet. »

Le coût de cette formation est de 1 499 €. Ces formations à distance de création d'entreprise sont éligibles aux financements CPF (Compte professionnel de formation), pôle emploi ou OPCO (financeurs d'entreprise).

Manon Varaldo

■ PRATIQUE

Laure Olivé : contact@ofc-creation-entreprise.fr
* Inscriptions obligatoires auprès de la Cité des métiers au 01 34 82 82 61.